

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

AUTORISATIONS ANNUELLES 6 juillet 2020 – 6 septembre 2021

Je soussigné(e) NOMPRENOM.....

responsable légal (e) de (nom et prénom de l'enfant)

①.....Adresse mail

Situation familiale

Second responsable légal : NOM..... PRENOM..... ①.....

= autorisations obligatoires pour l'accueil dans nos ACM

autorise mon inscription au service « SMS » et à l'envoi d'informations pratiques et urgentes, au numéro suivant :
Vous pouvez vous désinscrire à tout moment en adressant un courriel à enfance.jeunesse@bievre-isere.com

PHOTOS

Dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs, les collectivités de Bièvre Isère Communauté et la Mairie de Saint-Etienne de Saint-Geoirs, sont amenées à faire des photos ou vidéos. Il s'agit de photographies de groupe ou bien de vues montrant des enfants ou jeunes (de face ou de dos) en activité. En application de la loi du droit à l'image, informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ou films ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille. Ces photos ou films peuvent servir à diverses publications : brochures, expositions, site internet (dont réseaux sociaux), articles internes, journaux locaux, etc.
L'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille.

- autorise** la publication des photos et vidéos sur lesquelles apparaît mon enfant dans le cadre des activités des collectivités.
- n'autorise pas** les photos et les vidéos sur lesquelles apparaît mon enfant.

ATTESTATION DE RESSOURCES

autorise les collectivités Bièvre Isère Communauté et la mairie de Saint-Etienne de St Geoirs à consulter mon dossier CDAP afin d'accéder directement aux ressources à prendre en compte pour le calcul des participations financières, ainsi que de le mettre à jour mensuellement.

Numéro d'allocataire : **Quotient familial** :

En cas de modification, merci de nous faire parvenir vos justificatifs. La rétroactivité sera effective en fonction des règlements de fonctionnements des collectivités. *(Sans justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué).*

SANTE et URGENCE (en complément de la fiche sanitaire et du PAI si nécessaire)

autorise le directeur des équipements ou un assistant délégué aux fonctions sanitaires à donner du paracétamol (Doliprane®) à mon enfant en cas de fièvre (38,5°C)/douleurs.

Si oui, poids de l'enfant.....kg

autorise le personnel des collectivités à prendre les mesures d'urgence en cas d'accident impliquant mon enfant.

Régime alimentaire particulier :

TRANSPORT

autorise le personnel à transporter ou faire transporter mon enfant dans un véhicule autorisé par la collectivité ou celui des prestataires.

autorise les collectivités à communiquer mes coordonnées pour faciliter le co-voiturage ou autres déplacements partagés.

SORTIES et AUTORISATION A RENTRER SEUL (Plus de 10 ans)

autorise la sortie des établissements de mon enfant avec un agent des collectivités

autorise mon enfant de 10 ans révolus à quitter seul(e) les accueils collectifs de mineurs auxquels il est inscrit. **Les collectivités se déchargent de toute responsabilité.**

n'autorise pas mon enfant à quitter seul(e) les accueils collectifs de mineurs

Si non, personnes autorisées à venir chercher l'enfant (hors parents) :

Nom : Prénom : Tél : Lien parenté.....

Nom : Prénom : Tél : Lien parenté.....

Nom : Prénom : Tél : Lien parenté.....

En cas de déchéance de droit parental, fournir un justificatif : seul le jugement aux affaires familiales fera foi.

AUTONOMIE SPECIFIQUE A LA JEUNESSE BASE ADOS et ANIM'ADOS 11/17ANS

Autorise mon enfant :

1) à rester seul dans un groupe de 3 jeunes minimum sans la présence d'un animateur. Cette autonomie sera progressive et relative au comportement des jeunes. Cette capacité sera évaluée par les animateurs. Au préalable, une durée et une zone de circulation seront définies avec le groupe. Chaque groupe aura un moyen de communication. **OUI** **NON**

2) à participer aux accueils des **mercredis et vendredis** sous forme libre et spontanée, validant le fait que mon enfant peut entrer et sortir du lieu d'accueil quand il le souhaite. Lorsque mon enfant sort du lieu d'accueil, **il n'est plus sous la responsabilité des animateurs.** **OUI** **NON**

Grâce à l'acquittement de l'adhésion, j'autorise mon jeune à participer aux différentes activités de Base Ados et Anim'Ados : **mercredis vendredis et ateliers collèges**

Tarifs de l'adhésion OBLIGATOIRE

<i>Date d'adhésion (de sept à juillet)</i>	<i>Quotient Familial < 1000€</i>	<i>Quotient 1001€ ou plus</i>
<i>Annuelle</i>	<i>10</i>	<i>12</i>

Je soussigné(e) responsable légal de l'enfant.....

Reconnait avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement, Projet pédagogique et du Projet social et éducatif des accueils collectifs de mineurs des collectivités.

M'engage à informer les collectivités de toutes modifications relatives aux informations communiquées (coordonnées, autorisations, situation familiale,...) **et l'équipe pédagogique de tout changement de santé, comportement,... de l'enfant.**

Date :

Signature du responsable légal :

